

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALIS

DE LA

BONNE STE. ANNE

DE BEAUPRÉ.

Avec l'Approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec et de Nos Seigneurs les Evêques de Montréal, d'Ottawa, des Trois-Rivières, et de Rimouski.



Gloriosa dicta sunt de ea. (Pg. 86).

On raconte de vous d'admirables choses. (Pa. 89).

O Bonne Ste. Anne, priez pour nous.

S'adresser au Directeur du Collège de Lévis, Lévis. — Prix 35 centins pour abonnement.

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE DE BEAUPRE.

REDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avis important.—Déclaration.—La sainte messe.—Avis.—Les élections —Ste. Anne d'Auray.—Bonnes nouvelles des Etats-Unis.—Le Pape.—Paroles bienveillantes.—Spicilège du Père Clément.—M. L. F. N. Maingui.—Actions de grâces à Ste. Anne.—Recommandations aux prières.—Dons à Ste. Anne.

TRÈS-IMPORTANT A LIRE.

Les abonnés sont priés instamment de renouveler leur souscription. Avant d'imprimer les *Annales*, l'éditeur a besoin de savoir le nombre des abonnés afin d'être fixé sur le tirage. Que ceux qui jugeront à propos de renvoyer les *Annales*, n'oublient point de mettre sur l'enveloppe leur nom et leur localité avec le mot "refusé." Il n'y a rien à payer à la poste pour le renvoi.

CONDITIONS :

Tout abonnement isolé coûte 85 centins ; il en est de même quand une localité n'a que six abonnés, ou quelque soit le nombre d'abonnés, si nous sommes obligés d'écrire leur nom sur leurs exemplaires. Voici maintenant les exceptions à cette règle. Les agents qui se chargent de distribuer eux-mêmes les *Annales*, et qui ont de sept à cinquante abonnements, ne paient pour chaque abonné, que 20 centins ; ceux qui en ont

de cinquante à cent, ne paient que 28 centins. Quant à ceux qui ont cent abonnés et au-delà, ils ne paient que 25 centins. Ceux qui ont une douzaine ou plusieurs douzaines, ont droit à la troisième copie, comme prime.

Nous avertissons que tous les abonnements commencent en avril. Les personnes abonnées en d'autre temps, doivent nous en donner avis. Nous leur expédierons les Nos. nécessaires pour compléter l'année où elles se sont abonnées.

Pour les abonnements nouveaux, il faut écrire *très lisiblement, très exactement et très complètement* l'adresse.

M. L. F. Trudel, ancien libraire, 142, rue Richelieu, faubourg St. Jean. est nommé agent pour la ville de Québec.

—ooo—
DÉCLARATION.

Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces " Annales " n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église Catholique Apostolique Romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

—ooo—
LA SAINTE MESSE.

C'est avec bonheur que nous continuerons à offrir fidèlement, chaque lundi de chaque semaine, le très-saint sacrifice en faveur de nos

nombreux abonnés qui ont si généreusement rempli les conditions de leur abonnement. Par abonné l'on n'entend pas seulement la personne qui souscrit, mais encore toute personne qui habite la même maison à titre de parent ou de serviteur, et qui suit, au moins en partie, la lecture des Annales. On ne sépare pas non plus les petits enfants de leurs parents. Voyant le zèle éclairé de nos agents à propager la dévotion à Sainte-Anne par la diffusion de ses annales, nous dirons, comme nous l'avions laissé entrevoir, le 26 de ce mois, une messe pour le repos de l'âme des abonnés défunts. Le temps n'est pas éloigné où il nous sera permis d'offrir chaque jour de l'année le sacrifice de la sainte messe pour nos pieux et fidèles lecteurs. Dites donc, serviteurs et servantes de la Très-Bonne Sainte-Anne, pourrions nous mieux commencer le Mois de Marie, notre *divine sœur* en Sainte-Anne, qu'en inaugurant, dès le premier jour, cette salutaire immolation quotidienne pour nous tous et pour chacun de nous ?—Renouvelez vos abonnements ; un peu de propagande ; envoyez le montant des souscriptions, et nous réussirons.

—ooo—

AVIS.

Nous croyons utile d'avertir nos lecteurs que le prix d'une grand'messe chantée dans l'église de Ste. Anne de Beaupré est de \$3.85, et celui d'une messe basse, de \$0.50. L'argent des messes doit être adressé à M. le curé de Ste. Anne de Beaupré, le Rév. A. Gauvreau, et non pas au collège de Lévis.

LES ÉLECTIONS.

Les serviteurs zélés et les pieuses servantes de la Bonne Sainte Anne n'oublieront pas sans doute, aux jours périlleux des élections, de prier fortement la glorieuse Patronne de la province de Québec, afin qu'Elle garde sous sa protection son peuple pèlerin. Demandons avec confiance, à *cette vieille amie* des Canadiens, que ce grand acte politique réussisse selon l'ordre dont Dieu est l'auteur et le conservateur. C'est le *Seigneur*, dit sainte Anne d'Elcana, qui *désarmera son adversaire..... et qui donnera la vertu à nos rois.*

—ooo—

STE. ANNE D'AURAY:

—Pourquoi la bonne Ste. Anne est-elle appelée, à si juste titre, la Protectrice du Canada ? D'où vient, chez le peuple Canadien, cette dévotion aussi pleine d'ardeur que de confiance envers cette douce et tendre mère, dévotion qui faisait l'honneur et la force de nos pères aux premiers temps de la colonie, qui ne s'est pas démentie un seul jour chez leurs descendants ; dévotion qui accompagne nos frères expatriés jusque sur la terre d'exil, pour y conserver, toujours vivant, l'amour sacré de la religion et du pays ?—Faut-il n'attribuer cette dévotion inaltérable qu'à la seule munificence de Ste. Anne, dont les mains, comme chez la femme forte des Ecritures, sont toujours ouvertes au pauvre et au malheureux pour les combler de bienfaits.

Sans doute, une telle générosité, une charité si empressée au soulagement de l'infortune, est bien propre à entretenir dans nos cœurs le sentiment d'une reconnaissance qui ne doit jamais se lasser. Mais, pour répondre complètement à la question, il faut remonter le cours des siècles, il faut traverser les mers, il faut rebrousser le chemin que nos ancêtres ont parcouru, lorsqu'ils sont venus implanter dans le sol de la Nouvelle France les rejetons d'une foi vigoureuse et d'une honnêteté sans reproche. Il faut se rappeler que si "noblesse oblige," vertu, oblige encore d'avantage. Oui, cette leçon, les Canadiens d'aujourd'hui ne l'ont pas oubliée. Oui, cette sainte tradition, qui nous fait aimer Ste. Anne comme notre Mère et notre Protectrice, comme la Mère de Celle que nous aimons le plus après Dieu, elle n'est pas d'hier, elle n'est pas née sur les rives du St. Laurent. Elle fleurissait sur les rivages de la vieille Armorique, de la Bretagne de nos aïeux, avant que Jacques Cartier eut salué les hauteurs de Stadaconé.

—Puisqu'il en est ainsi, n'est-il pas convenable que nous fassions, en esprit, un pèlerinage à cette Ste. Anne d'Auray, en Bretagne, dont nous avons entendu raconter tant de merveilles, et dont notre Ste. Anne de Beaupré est l'image et la reproduction si fidèle ?

Voici, en quelques mots, l'historique des apparitions, du culte et de l'érection de la chapelle de Ste. Anne d'Auray. Ces détails nous les empruntons à un charmant petit livre sur la dévotion à Ste. Anne, publié par le Rév. Messire Bouland, prêtre français, demeurant

aux Etats-Unis. Ce livre, tout parfumé de sentiments tendres et pieux à l'adresse de notre Bonne Mère, nous le recommandons instamment à nos abonnés. Il est écrit dans un style entraînant, et les exercices de piété, en honneur de Ste. Anne, qui le terminent, respirent la plus ardente dévotion envers cette grande sainte.

Là où l'on voit aujourd'hui la magnifique église de Ste. Anne d'Auray, il n'y avait, il y a près de trois siècles, que des marécages. Cependant, dans un village appelé Kérauna (village d'Anne) et dans les environs, une pieuse tradition était soigneusement conservée. On y croyait fermement que dans l'ancien temps, une chapelle dédiée à Ste. Anne existait dans le voisinage. Les vieillards avaient confiance qu'un jour cette chapelle serait reconstruite, et les mères, pleines de respect pour la bonne protectrice de la Bretagne, lui recommandaient leurs jeunes filles. On montrait même un champ, appelé le Bocenno, où, disait-on, s'élevait jadis la chapelle de Ste. Anne. Ce champ, au commencement de 17^e siècle, appartenait à un seigneur du nom de Kerloguen, qui avait pour fermier un brave homme, Ives Nicolasic. Ives était un homme pieux, craignant Dieu, plein de ferveur envers la Ste. Vierge, et envers Ste. Anne, qu'il appelait sa bonne maîtresse.

Un soir que Nicolasic, accompagné de son beau-frère, Jean le Roue, revenait des champs où il avait été quérir ses bœufs, une dame majestueuse leur apparut tenant à la main un flambeau. L'apparition, qui ne dura qu'un instant, les remplit tous deux d'une religieuse

frayeur. Mais cette même apparition se renouvela pour Nicolasic à plusieurs reprises, tantôt près d'une source solitaire, devenue aujourd'hui la belle fontaine de Ste. Anne, tantôt dans sa maison même, ou près de sa grange, construite en partie avec les pierres de l'ancienne chapelle. Souvent, lorsqu'il revenait tard des champs, un flambeau lumineux l'éclairait et guidait ses pas. Puis, d'autres fois, c'était le Bocenno qui étincelait d'étoiles, dont l'éclat se reflétait jusqu'au village de Kéranna. Ces apparitions effrayaient le bœa Nicolasic. Mais il priait toujours. En 1624, le 25 juillet, veille de la fête de Ste. Anne, il vit encore la dame mystérieuse. Cette nuit, il la passa en oraison dans sa grange, qui est tout illuminée d'une clarté céleste. Il entend une voix lui demander s'il ne savait pas qu'une chapelle avait existé autrefois dans le Bocenno. Nicolasic veut répondre, mais la même voix le prévient : " Ives Nicolasic, dit-elle, ne craignez point ; je suis Anne, mère de Marie. Dites à votre recteur que dans la pièce de terre appelée le Bocenno, il y a eu autrefois, même avant qu'il existât de village, une chapelle célèbre, la première qu'on ait élevée en Bretagne en mon honneur. Voilà aujourd'hui 984 ans et six mois qu'elle a été ruinée. Je désire qu'elle soit rebâtie au plus tôt par vos soins. Dieu veut que j'y sois glorifiée encore." Puis la vision disparut, car c'était la même lumineuse figure qui venait de prononcer ces paroles.

Obéissant à la voix céleste, Nicolasic s'empresse d'informer son curé Dom Roduez, des instructions de Ste. Anne. Mais celui-ci ne

voulut pas y ajouter foi. Nicolasio essaya de convaincre le premier vicaire Dom Thomeneec. Il eut encore moins de succès. Lorsqu'il voulut insister, on menaça de l'interdire. Cependant les merveilles se continuaient toujours comme auparavant. Le premier lundi de mars 1625, Ste. Anne apparut à Nicolasio et lui ordonna d'informer son curé et tous les gens de bien qu'une lumière du ciel ferait trouver son image dans le Bocenno. Nicolasio en avertit les intéressés, mais il les trouva tous prévenus contre cette nouvelle. Le 7 mars, Ste. Anne lui enjoignit de se rendre avec témoins au Bocenno. En compagnie de son beau-frère et de quelques amis, et guidé par le même flambeau qui l'avait tant de fois éclairé, Nicolasio se rendit sur l'emplacement de l'ancienne chapelle. Là, le flambeau s'arrêta ; puis, s'élevant et s'abaissant par trois fois, il sembla s'enfoncer sous la terre. Jean le Rone donne un coup de sa tranche à l'endroit où le flambeau avait disparu. Il heurte quelque chose de dur ; on s'empresse de creuser, et, ô bonheur ! on trouve la statue de Ste. Anne, toute rongée de vieillesse. Ces pieux paysans passèrent le reste de la nuit en actions de grâces et en témoignages de vénération envers la statue de leur sainte patronne.

Cependant le curé refusa de croire à tant de témoignages. Il prétendit qu'on avait tort de tant faire de cas d'un morceau de bois. Les pères capucins d'Aurây, de leur côté, dissuadaient Nicolasio de travailler à la reconstruction de la chapelle de Ste. Anne, disant qu'il y en avait bien d'autres, abandonnées dans les champs, et qui méritaient autant d'attention.

—Un autre malheur vint encore éprouver la constance de Nicolasic. Par un temps parfaitement serein, le feu du ciel descendit sur sa grange et la consuma entièrement, sans toutefois causer le moindre dommage à deux meules de blé qui l'avoisinaient. Les esprits prévenus regardèrent ce fait comme un châtement. Mais Nicolasic, qui savait que sa grange était construite en partie des pierres de l'ancienne chapelle, et qu'on ne tourne pas à un usage profane ce qui a été consacré au service de Dieu, en jugea autrement.

—Avec une rapidité merveilleuse, le bruit de la découverte de la statue de Ste. Anne s'était répandu dans le pays environnant et même à une très-grande distance. Des pèlerins venaient déjà en foule pour la vénérer. La plupart ne partaient pas sans avoir déposé quelque offrande à ses pieds. Un paysan de l'endroit jugea convenable de placer sur un escabeau un vase d'étain, destiné à recevoir les aumônes des pèlerins.

Averti de ce concours, le curé envoie son vicaire pour mettre fin à toute démonstration. Dom Thomenec, en arrivant, renversa d'un coup de pied l'escabeau avec le vase destiné aux offrandes. Puis il ordonna à tous les paroissiens de se retirer, sous peine d'excommunication.

—Nicolasic, sans rien dire, se contenta de ramasser les pièces d'argent éparpillées sur le gazon, se promettant bien de les consacrer plus tard à la reconstruction du sanctuaire de sa bonne maîtresse.

Sur ces entrefaites, un évêque illustre, Mon-

seigneur Sébastien du Plessis de Rosmadec, montait sur le siège de Vannes. Informé de toutes les merveilles qui s'opéraient dans le Bocenno, il ordonna une enquête pour examiner les faits. La commission, chargée de cette enquête, après mûre considération, ne put s'empêcher de reconnaître que le doigt de Dieu était là.

Comme la foule des pèlerins augmentait toujours, on dressa une cabane de feuillages en guise de chapelle. Nicolasic, prenant un de ces gros coffres en usage dans les campagnes, et le recouvrant d'un linge blanc, en fit un autel sur lequel il plaça la statue vénérée.

— Deux jours après la découverte de l'image miraculeuse, Dom Thomeneo, le vicaire, ressentit une douleur extraordinaire au bras avec lequel il avait menacé les pèlerins. Cette douleur, malgré son repentir, il la conserva jusqu'à sa mort. Le curé, Dom Roduez, fut perclus des deux bras, et n'en recouvra l'usage qu'après les avoir plongés dans la fontaine de Ste. Anne et avoir reconnu ses torts. Enfin, le 25 juillet, 1625, au milieu d'un concours de 30,000 pèlerins, fut posée la première pierre de la chapelle dédiée à Ste. Anne.

Plus de deux siècles après, le 8 août de l'année dernière, avait lieu à Auray la consécration d'une splendide basilique en honneur de Ste. Anne. Les prodiges réitérés faisaient toujours grossir le nombre des pèlerins qui venaient implorer le secours et bénir la miséricorde de leur généreuse bienfaitrice. La chapelle de Nicolasic, comme l'ancien sanctuaire de Ste.

Anne à Beaupré, ne suffisait plus pour contenir l'affluence des fidèles. Voilà pourquoi il a fallu, à Auray comme à Beaupré, élever un monument digne par sa splendeur autant que par ses proportions, de cette illustre Sainte à qui on ne saurait jamais témoigner trop d'honneur.



BONNES NOUVELLES DES ETATS-UNIS.

La plus heureuse nouvelle que nous puissions apprendre de nos compatriotes des États-Unis, c'est de les savoir bons et fervents chrétiens. Dieu en soit loué ! il nous a été donné de bons témoignages à ce sujet, dans nos relations avec eux, et par les nombreuses correspondances, parties de tous les points des États, et par les actions de grâces que nous avons dû publier dans les Annales. Vienne s'ajouter maintenant le nombre toujours croissant de ceux qui désirent inscrire leurs noms parmi nos abonnés, et nous avons dans ces faits une preuve incontestable de piété.

Les membres du clergé, avec un zèle digne de leur mission, ont favorisé cet élan des canadiens, désireux de vivre en relation avec leur patrie par le plus beau lien, celui de la religion. Ils ont voulu que Sainte-Anne, patronne de la province de Québec, fût en tout lieu la protectrice des enfants du Canada. Ils comprennent bien que le secours des saints doit accompagner l'heure des dangers. Et qui nierait les dangers auxquels sont exposés nos compatriotes dans la république voisine ?

A ce sujet, nous nous permettrons de citer la lettre qu'un abonné de Biddeford voulait bien nous adresser.

—

Biddeford, Maine, 8 février, 1878.

Monsieur,

Etant ici depuis quelques jours, je vois que la population canadienne française est très-nombreuse (4,000), et qu'elle paraît fervente et zélée pour la religion. Après m'être entendu avec quelques-uns des principaux citoyens, je suis porté à croire que les *Annales de la Bonne Sainte-Anne* seraient reçues avec plaisir et contribueraient à entretenir l'esprit de foi, de dévotion, et d'amour pour la patrie des enfants du Canada. Dans ce but, je me suis adressé à M. T., un respectable et zélé citoyen, secrétaire d'un cercle littéraire français et catholique, qui veut bien se charger de l'agence, et qui m'a donné l'idée de faire parvenir les *Annales* chez les canadiens des diverses localités des Etats-Unis, et ensuite d'organiser parmi eux un pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne.

Ce que je pourrai faire pour contribuer à cet acte de piété ne sera sans doute que peu; mais je le ferai de tout mon cœur.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

JAMES SMITH.

—

Et le 20 mars dernier, nous recevions les lignes suivantes, dictées par le zèle le plus louable :

Monsieur,

M. T. s'occupe activement des Annales, j'espère que le nombre d'abonnés augmentera encore, et que Biddeford sera inscrit avec avantage. Nous travaillerons pour étendre ce mouvement dans d'autres parties des Etats.

JAMES SMITH.

Ces documents parlent assez d'eux-mêmes. La piété seule peut trouver un langage et un zèle semblables. Recevez-donc, bienveillant ami, l'expression de notre vive reconnaissance. Appelés à faire connaître et aimer Sainte-Anne, nous sommes heureux de rencontrer un si puissant auxiliaire. Sainte-Anne n'oubliera pas ces œuvres entreprises pour la gloire de Dieu. Que ce soit à nous tous, notre plus fort encouragement comme notre plus ferme espérance.

—ooo—

LE PAPE.

Vous dites, M. le curé, que la primauté de S. Pierre devait durer toujours dans l'Eglise ?

Exactement, M. le ministre.

Vos preuves abondent, n'est-ce pas ?

Pas précisément, — cependant les sources d'où elles proviennent ne s'épuisent pas aisément.

Quelles sont donc ces heureuses fontaines pour qu'on y boive à longs traits ?

L'une sera la propre raison de M. le ministre, et l'autre, la raison d'autres hommes dignes de sa confiance. En laquelle voulez-vous vous rafraîchir ?

Commençons par la première.

C'est la plus limpide.

Que vous dirait la raison humaine, M. le ministre, si elle apprenait que la primauté de Pierre avait été instituée dans le but de conserver une propriété de l'Eglise, par exemple l'unité ?

La raison me dirait, M. le curé, tout d'abord que cette primauté devrait durer aussi longtemps que l'unité qui, dans ce cas, en serait la raison d'être.

Mais l'unité, M. le ministre, n'est-elle pas une partie tout-à-fait essentielle à l'Eglise, et qui doit, par conséquent, durer autant que l'Eglise ? Mais l'Eglise, M. le ministre, ne doit-elle pas durer jusqu'à la fin des siècles ? Donc, M. le ministre, son unité et sa primauté verront avec elle la fin du monde.

C'est exact, M. le curé.—Mais il vous reste à prouver que ce fut l'intention du Christ d'instituer la primauté pour conserver l'unité.

Trouver l'intention du Christ par l'étude de ses œuvres, M. le ministre, est une tâche aussi douce que facile ; car cette divine intention était toujours si droite et si ouverte que l'œil observateur la voit, et l'oreille docile à l'enseignement la saisit heureusement.—Qu'y a-t-il en effet de plus facile à voir, que le Christ avait en vue l'unité de son Eglise, lorsqu'il annonçait qu'il la constituerait comme une bergerie sous la direction d'un pasteur,—disant, lui-même, qu'il n'y aurait qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur ?

Vous avez raison, M. le curé, c'est admirable !

Mais, M. le ministre, avez-vous remarqué que le Christ n'a pas constitué son Eglise seulement comme une bergerie sous la garde du berger,

mais encore sur le modèle d'un royaume, à la tête duquel il mit un prince, auquel il donna les insignes de la suprême puissance, qui sont les clefs ? Pourquoi cela, M. le ministre ? N'est-ce pas afin de conserver l'unité dans ce divin royaume ? L'intention du Christ est-elle difficile à saisir encore ici ?

Le soleil ne brille pas plus que l'objet de la divine volonté.

Certainement, M. le ministre, l'objet ici brille aux yeux de toute intelligence droite.—Nous voyons avec non moins d'évidence cette adorable intention du grand Bienfaiteur de nos âmes, lorsqu'il peint son Eglise sous la figure d'un édifice bâti sur un roc fondamental et inébranlable.—Ou, encore mieux, si c'est possible, lorsqu'il se propose de constituer son Eglise comme un individu, une épouse toute aimable, immortelle, dont les membres, soumis à la tête dans tous leurs mouvements, forment entre eux et gardent avec leur tête la plus parfaite unité.—J'en appelle maintenant à votre bon sens et à votre raison, M. le ministre, et je vous demande de me dire quel est le but, ou la fin de la primauté du roi sur ses sujets ?—de la primauté de la tête sur les membres ?—N'est-ce pas l'unité ?

L'unité en est évidemment la fin prochaine.

Donc, M. le ministre, l'intention du Christ en instituant la primauté a été de conserver l'unité : donc j'ai prouvé ce que vous me demandiez.

Vous étiez en demeure de dire, M. le curé, que la raison était une source limpide, car les preuves que vous en tirez sont claires.

Ce qui mieux est, M. le ministre, c'est qu'en

voyant ainsi clairement l'intention de Jésus-Christ, par l'étude de son œuvre, nous tombons d'accord avec des esprits qui nous honorent par leur supériorité sur les nôtres.—Par exemple, saint Irénée dit *qu'il faut s'unir dans la foi et communion de Pierre à cause de sa primauté.*—Saint Jérôme dit " que le Christ a conféré la primauté à Pierre, afin qu'en constituant un chef, il n'y eût point d'occasion de schisme."—Saint Cyprien : " pour établir la source de l'unité ;— Pour le bien de l'unité, dit saint Optat ;—Pour fonder l'unité par l'individualité, dit saint Pacien ; —" pour conclure, dit saint Ambroise, que *là où est Pierre, là est l'Eglise.* "

Finissez-en de grâce, M. le curé, ne citez pas tous les Pères de l'Eglise.

Je ne vous ai pas encore cité votre saint Augustin !

Je n'y tiens pas extraordinairement depuis l'autre jour.

Mais, pourquoi donc, M. le ministre ?

Pourquoi ! avec ses vues profondes il serait pour ainsi dire capable de résumer toute l'Eglise dans saint Pierre tout seul ;—adieu alors au protestantisme.

Vous êtes pris, pris, M. le ministre ! Saint Augustin dit justement que la primauté a été instituée par Jésus-Christ " *pour faire l'Eglise dans Pierre seul.* "

Impossible !—Il ne dit pas cela.

Voyez son 137^e sermon, M. le ministre.

C'est vrai ! Que faire ?

Faites vos adieux au protestantisme, M. le ministre.

PAROLES BIENVEILLANTES.

Le 21 mars dernier, M. le grand vicaire Thomas Caron adressait à l'un d'entre nous les lignes suivantes :

Séminaire de Nicolet, 21 mars 1878.

A M. G. Sauvageau,
Collège de Lévis.

Mon cher ami,

Je suis heureux de vous adresser mon abonnement pour l'année prochaine aux " Annales de la Bonne Ste. Anne ". Cette publication mérite l'encouragement de tous les dévots à la Bonne Ste. Anne.

Bien cordialement,

Votre tout dévoué ami,

THOS. CARON, Ptre.

M. A. Gauvreau, curé de Ste. Anne de Beaupré, nous écrivait dernièrement :

" Les " Annales " font un grand bien dans nos parcsisses et partout. Elles entretiennent le goût des bonnes lectures, en même temps qu'elles augmentent la piété et la dévotion à la Grande Thaumaturge du Canada. C'est chose fort édifiante que de lire toutes les lettres que je reçois de tous les coins du pays et aussi de divers endroits du New-Brunswick, des États Unis et de la province d'Ontario. Courage et succès. Vous faites l'œuvre de Dieu.

ANT. GAUVREAU, Ptre.

SPICILÈGE DU PÈRE OLÉMENT.

L'année dernière, mes enfants, lorsque vous intituliez "Stromates" mes conversations avec vous, je vous laissai faire en considération de vos souvenirs historiques; mais comme je ne compose pas moi-même mes récits, que je les glane dans le champ de l'histoire universelle, je vous proposerai un titre plus approprié, par exemple, celui de spicilège, qui veut dire glanage.—Nous l'adopterons, Grand Papa.

Grand-Père parlera-t-il encore des saints martyrs?—Oui, mon Cyrille, tant que tu voudras.—Vous avez raconté à Reine l'histoire de sainte Reine. Voudriez-vous me raconter celle de saint Cyrille?—Il y a plusieurs saints Cyrille, mon homme, mais je te raconterai l'histoire du petit Cyrille de Césarée en Cappadoce:—Le père de Cyrille était idolâtre. Dans sa haine du nom chrétien, il avait chassé son fils de la maison, l'abandonnant sans secours à la charité publique. Cyrille fut amené par les soldats en présence du gouverneur. "Mon enfant, lui dit le juge avec douceur, je veux bien te pardonner tes fautes, en considération de ton âge. Il ne tient qu'à toi de rentrer dans les bonnes grâces de ton père; sois sage et renonce à ta superstition." Le saint enfant répondit: "Je suis bien aise de souffrir des reproches pour ma conduite. Je me suis réjoui d'être chassé de la maison de mon père; Dieu me recevra dans une demeure plus grande et plus somptueuse. Je renonce volontiers aux biens de ce monde, pour être riche au ciel. Je ne crains pas la mort, parce qu'elle est suivie

d'une meilleure vie." Alors le juge prenant un ton propre à intimider un enfant, le menaça des plus cruels supplices ; il le fit lier, comme pour le conduire au lieu de l'exécution : il ordonna de préparer le bûcher et d'y mettre le feu. Le courage de Cyrille n'en parut que plus assuré. Il se laissa conduire, sans verser une larme ; on l'approcha du feu comme pour l'y jeter ; mais il ne perdit rien de sa constance. Le juge avait secrètement donné l'ordre de ne pas aller plus loin. Quand on vit que l'aspect du supplice n'avait fait aucune impression sur lui, on le ramena au juge qui lui dit : "Tu as vu le feu, tu as vu le glaive, seras-tu sage à présent ; et, par la soumission à ma volonté et à celle de ton père, mériteras-tu qu'il te rende son affection et qu'il te reçoive chez lui ?" Le jeune Cyrille répondit : "Vous m'avez fait grand tort de me rappeler ; je ne crains ni le feu ni l'épée ; j'ai hâte d'aller à une demeure beaucoup plus désirable, et je soupire après des richesses plus solides que celles de mon père. Ne tardez pas à me faire mourir pour que j'aie promptement à Dieu." Les assistants pleuraient en l'entendant parler ; mais il disait : "Vous devriez vous réjouir, au lieu de pleurer ainsi. Loin de chercher à m'affaiblir par vos larmes, vous devriez m'encourager et m'animer à tout souffrir. Vous ne savez pas quelle est la gloire qui m'attend, quelle est mon espérance, quelle est la cité céleste où je vais ! Laissez-moi finir ma vie mortelle." Ce fut dans ces sentiments qu'il reçut la couronne du martyr. Est-ce une belle histoire, mon Cyrille ?—Plus belle que celle de Reine.

M. L. F. N. MAINGUI.

Le 23 mars dernier, le séminaire de Québec perdait, dans la personne de M. Maingui, un homme distingué par la piété et le talent. L'auteur de sa notice biographique publiée dans l'*Abeille*, forcé de restreindre son travail au cadre de cette feuille, n'a pu mentionner que sa dévotion à la Ste. Vierge et à St. Joseph. Que n'aurions-nous pas à dire de sa confiance en Ste. Anne ? "Jamais, nous disait quelqu'un bien autorisé, M. Maingui n'a voulu passer une année sans faire le pèlerinage à Ste. Anne. Il profitait généralement de ses vacances passées à St. Joachim, pour accomplir cet acte de piété. Il m'a été donné de l'accompagner un jour : j'en ai retiré un grand avantage, car j'ai été très édifié."

La mort de M. Maingui a été celle d'un saint plein de confiance en Dieu. Il avait craint la mort toute sa vie, il eut le bonheur de la voir arriver avec le plus grand calme. Quelques heures avant de mourir, il disait aux prêtres qui le visitaient : "Vraiment je n'aurais jamais pensé qu'il fut si facile de mourir."

Mgr. l'Archevêque a fait l'éloge de M. Maingui, en louant son admirable patience dans la douleur, sa douceur, son travail, son exacte fidélité à la règle de la maison où il fut un pilier de régularité.

M. Maingui allait entrer dans sa 40ème année. Il était né en 1838, à Notre-Dame de Foye, près de Québec.

ACTIONS DE GRACES A STE. ANNE.

ST. ÉTIENNE DES GRÈS.—Je souffrais depuis longtemps d'une grave douleur dans les reins. Ma faiblesse était telle que je m'attendais à mourir. Je fis des neuvaines à Ste. Anne et j'ai obtenu ma guérison.—***.

MINNEAPOLIS, MINN. E. U.—Pour m'acquitter d'un vœu à la Bonne Ste. Anne, je me suis rendue au sanctuaire de cette Grande Sainte à Beaupré, et j'ai obtenu le rétablissement de ma santé. J'étais si faible auparavant que je ne pouvais pas travailler, et le médecin qui me soignait avait déclaré que je n'en serais jamais capable.—M. I.

ST. ROCH, QUÉBEC.—Depuis plus d'un an je souffrais d'une maladie d'intestins qui menaçait d'augmenter de jour en jour malgré les meilleurs soins médicaux que je recevais. Constatant l'inutilité des remèdes, je promis de faire un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré. En ce moment, j'ai le bonheur de vous apprendre que je suis guéri.—***

RIVIÈRE-DU-LOUP. — Pendant une maladie grave, je fis vœu d'aller vénérer Ste. Anne dans son sanctuaire de Beaupré. Je revins de mon pèlerinage avec une grande faiblesse dans les bras. Mais, au bout de deux jours, après m'être lavée avec confiance dans un peu d'eau puisée à la fontaine de Ste. Anne, j'ai été délivré de mes souffrances.—M. D. L.

ST. JEAN BAPTISTE.—J'ai l'habitude de porter sur moi une petite statue de Ste. Anne. Le soir, je la dépose sous mon oreiller. Or, un soir, étant

malade des fièvres, je me mis au lit sans songer à prendre ma petite statue ; j'essayai de me reposer, mais vainement ; je ne pus clore l'œil. Alors je me recommandai à la Bonne Ste. Anne et voulus prendre ma statue sous mon oreiller ; mais je m'aperçus avec chagrin qu'elle n'y était pas. Je n'en continuai pas moins à prier Ste. Anne. Mais cette bonne Mère, qui voulait sans doute m'éprouver, semblait ne pas m'entendre. Loin de m'endormir, je commençai à transpirer d'une manière extraordinaire ; puis, je devins tellement faible que je ne pouvais plus endurer mon lit, et je croyais à tout instant que j'allais expirer. Je demurai ainsi dans des souffrances intolérables jusqu'à 4 heures du matin. Pleine de confiance en Ste. Anne, je résolus de me lever pour aller chercher ma statue. Je me traînai péniblement jusqu'à l'endroit où je l'avais laissée. Puis je promis une messe en l'honneur de Ste. Anne, si elle venait à mon secours, et je me recouchai. Un doux sommeil vint s'emparer de moi, et quand je me réveillai, je me sentis soulagée, et bientôt toute douleur disparut. Grâces en soient rendues à Ste. Anne !—F. X. B.

PAROISSE DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL.—La bonne Ste. Anne a fait éclater d'une manière bien sensible les effets de sa protection à mon égard. Atteinte d'une maladie grave, j'eus recours à notre Bonne Mère, et je lui demandai ma guérison. A l'un des pèlerinages de l'été dernier, auquel je pris part, je me procurai une bouteille d'eau de la fontaine de Ste. Anne, et de retour chez moi je commençai une neuvaine

en l'honneur de la Bienheureuse Mère de la Très Sainte Vierge. Je me lavai avec cette eau, et ma guérison est complète. Il y a de cela trois mois, et je n'ai plus éprouvé le plus léger symptôme de la terrible maladie qui tôt ou tard m'aurait emportée. Gloire à Dieu et louange à Ste. Anne !—Une dame de Ste. Anne.

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

Outre les recommandations ordinaires, on nous prie de faire les suivantes :

Malades 72 ; conversions 204, familles 62 ; pères de famille 37 ; mères de famille 43 ; enfants désobéissants et débauchés ; jeunes gens 173 ; jeunes personnes 150 ; grâces spirituelles 74 ; grâces temporelles 82 ; intentions particulières 18 ; ivrognes 77 ; curés et paroisses 6 ; institutrices et classes 4 ; entreprises importantes 4 ; bonne mort 21 ; vocations 15 ; voyageurs 124 ; persévérance 500 ; actions de grâces 43 ; peines d'esprit 7 ; défunts 12 ; apostats 3 ; première communion 3 ; pensionnat 1 ; collèges 2 ; la communion pascalle.

Les bienfaiteurs de l'église de Ste. Anne de Beaupré. Les personnes recommandées dans l'église de Somerset. Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées. Actions de grâces pour les personnes exaucées.

—000—

DONS A LA BONNE STE. ANNE.

J. O. Bérubé, Ottawa	\$0.61
Rév. N. Hébert, Kamouraské.....	0.20
J. R. Héroux, Ste. Victoire.....	0.25
Un inconnu.....	1.00
Rév. Chs. Lemire, SS. Anges de Ham	0.45
Délina Pérusse, Lotbinière.....	0.75
Une personne, Ste. Hélène de Bagot.....	0.25
E. Simard, East Dedham, Mass.....	0.20

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buaée, Québec.